



**CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL**  
**AVIS**

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **lundi 26 octobre 2020 à 20h00** à la salle communale, Rue du Centre, 25 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 08/2020) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique. **Au vu de la crise sanitaire relative au COVID-19, le port du masque sera rendu obligatoire pour les personnes qui souhaitent assister à la séance.**

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2020.
- 2) Règlement complémentaire en matière de circulation routière – Modifications relatives aux voiries communales – Mesures analysées lors de la visite de l'agent compétent de la Région Wallonne du 21 août 2019 - Décision.
- 3) Marché Public - Accord cadre de la Fédération Wallonie Bruxelles - Fourniture de manuels scolaires, ressources numériques, outils pédagogiques et livres de littérature destinés aux Bibliothèques publiques et Ecoles communales de la Communauté Française - Proposition d'adhésion – Approbation.
- 4) Intercommunale mixte « Piscine de Bernardfagne et Co » – souscription parts de type B – Décision.
- 5) Fabrique de l'Eglise Saint-Pierre à Hody – Modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2020 – Tutelle d'approbation – Décision.
- 6) Fabrique de l'Eglise Saint-Rémy à Vien-Anthisnes – Modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2020 – Tutelle d'approbation – Décision.
- 7) Fabrique de l'Eglise Saint-Martin à Tavier – Modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2020 – Tutelle d'approbation – Décision.
- 8) Patrimoine communal – Construction d'un local patro à l'initiative de l'ASBL les amis du patro de Tavier - Contrat de partenariat entre l'administration communale et l'ASBL les amis du patro de Tavier – Décision.
- 9) Patrimoine communal - Aliénation du terrain sis à Anthisnes, rue de l'Ourthe, cadastré Section C, n°740B – Décision de principe.
- 10) Gestion des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages - Budget coût-vérité pour l'exercice 2021 – Approbation.
- 11) Taxe communale directe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers pour l'exercice 2021 - Adoption du règlement – Décision.
- 12) Fiscalité communale - Redevance relative à l'enlèvement et le traitement des encombrants ménagers - Décision.
- 13) Subvention numéraire exceptionnelle à l'ASBL Avouerie d'Anthisnes pour l'exercice 2020 - Décision.-
- 14) Correspondance, communication et questions.

Le Directeur général f.f.,

BOLEN Y.

Par le Collège



Le Bourgmestre,

TARABELLA M.